

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quinzième session**

Bangkok, 27-31 mai 2019

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de la mise en œuvre du Programme**de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique :
politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement
du développement****Penser plus loin que la croissance économique pour
autonomiser les populations, protéger la planète et
atteindre les objectifs de développement durable****Note du secrétariat***Résumé*

La région Asie-Pacifique a connu de formidables progrès économiques et sociaux au cours des 50 dernières années : le niveau de revenu moyen a plus que triplé et l'espérance de vie à la naissance est passée de 46 à 75 ans. La croissance économique a également permis à près d'1,1 milliard de personnes de sortir de la pauvreté depuis 1990.

Cependant, cette accélération de la croissance économique a été obtenue au prix d'un accroissement des inégalités et d'une dégradation importante de l'environnement. Il est inquiétant de constater que si les tendances actuelles se poursuivent, la région ne parviendra sans doute pas à atteindre la plupart des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Parallèlement, comme le reste du monde, la région Asie-Pacifique est confrontée à des problèmes liés à l'évolution de la mondialisation, à la rapidité des progrès technologiques et aux changements climatiques.

Il est urgent de changer de logique et d'orientation stratégique pour penser plus loin que la croissance économique. La planète et les êtres humains devraient être notre préoccupation première. Ce changement demande un investissement substantiel mais accessible. Le présent document présente une estimation des investissements nécessaires dans la région Asie-Pacifique pour atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable, et examine les solutions financières et politiques qui permettent d'accélérer les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La disponibilité de ressources financières est une condition nécessaire mais pas suffisante à la réalisation du Programme 2030. L'argent ne peut se substituer à la nécessaire amélioration de l'efficacité et de la gouvernance du secteur public. La planification et la transformation efficaces des législations, réglementations et institutions, ainsi que la coopération régionale, sont également d'importantes considérations. Pour trouver des solutions, il faut tenir compte des besoins particuliers de chaque pays (qui sont tous différents) et de chaque population tout en demeurant conscient des limites planétaires.

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique est invitée à examiner le cadre d'investissement pour la réalisation des objectifs de développement durable, à comparer les avantages que présentent les différentes solutions de financement et politiques proposées et à fournir de nouvelles orientations au secrétariat quant à l'action à mener pour approfondir son analyse de ces éléments.

* ESCAP/75/L.1.

I. Introduction

1. La région Asie-Pacifique a connu de formidables progrès économiques et sociaux au cours des 50 dernières années : le niveau de revenu moyen a plus que triplé et l'espérance de vie à la naissance est passée de 46 à 75 ans. Près d'1,1 milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté depuis 1990. Sur les douze pays les moins avancés de la région, dix remplissent les critères requis pour quitter cette catégorie.

2. Cette prospérité économique masque toutefois le risque, pourtant bien réel, que les objectifs de développement durable ne soient pas atteints. Les retombées de la croissance économique ne profitent pas à tous, comme le montre l'accroissement de l'inégalité des revenus et des chances¹. La croissance de l'emploi reste modérée, tandis que les postes disponibles ne donnent pas vraiment accès à des conditions de travail décentes. Les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont en augmentation et la région comprend cinq des dix pays du monde les plus exposés aux risques climatiques². L'utilisation intensive des ressources naturelles et le niveau élevé de la pollution signifient que le développement économique a un coût environnemental considérable, ce qui limite les perspectives de croissance à l'avenir. Le rapport intitulé *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2018–19*, qui sera bientôt publié par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), révèle que malgré les progrès accomplis sur de nombreux fronts, la région n'est pas en bonne voie pour atteindre les 17 objectifs de développement durable. Si rien n'est fait, quelque 130 millions de personnes continueront de vivre dans l'extrême pauvreté et les émissions de dioxyde de carbone augmenteront sensiblement d'ici à 2030.

3. La situation de la région est d'autant plus complexe que les pays qui la composent ont des niveaux de développement différents : elle comprend des pays développés, des pays en développement et des pays les moins avancés, avec des possibilités et des problèmes différents. Dans l'ensemble, les pays de l'Asie de l'Est ont une population vieillissante, tandis que ceux de l'Asie du Sud font face à une explosion démographique de la jeunesse. En raison de la dégradation rapide de l'environnement dans la région, de nombreux pays, en particulier les petits États insulaires en développement, sont plus exposés à des catastrophes naturelles fréquentes. De nombreux pays parmi les moins avancés affichent à la fois un faible niveau de développement humain et une forte vulnérabilité économique. Les pays ayant des besoins particuliers, de manière générale, continuent à être cantonnés dans des activités à faible valeur ajoutée, ce qui entrave les mesures prises pour réduire la pauvreté.

4. Les obstacles au développement durable deviennent plus sérieux du fait des risques économiques à court terme. Bien que les perspectives économiques de la région Asie-Pacifique restent généralement stables, la montée des tensions commerciales et le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale pèsent sur la demande extérieure et intérieure, menacent les emplois et se traduisent par des tensions financières dans la région. En outre, l'accroissement de l'endettement du secteur privé dans plusieurs économies limite la demande intérieure future et compromet la stabilité financière. La faiblesse de la croissance de la productivité nuit aux perspectives de développement et de croissance économique à long terme.

¹ *Inequality in Asia and the Pacific in the era of the 2030 Agenda for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.F.13).

² Par ordre d'exposition : Sri Lanka, Népal, Viet Nam, Bangladesh et Thaïlande. Voir David Eckstein, Marie-Lena Hutfils et Maik Wings, *Global Climate Risk Index 2019* (Germanwatch, 2018).

5. Dans ce contexte, il faut mener des politiques audacieuses et résolues pour préserver une croissance économique dynamique tout en améliorant les facteurs du développement durable. Comme le prévoit la Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique, la réalisation des objectifs de développement durable exige de repenser les politiques menées afin de promouvoir une intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable.

II. Adopter une logique globale en mettant l'être humain et la planète au premier plan

6. Le creusement des inégalités économiques et sociales et la dégradation de l'environnement dans la région remettent en cause les perspectives de développement futur. L'aggravation des inégalités socioéconomiques aura une incidence sur les mesures prises à l'avenir pour réduire la pauvreté et sur les perspectives de croissance économique à plus long terme. Les catastrophes liées aux changements climatiques menacent d'anéantir les avancées réalisées en matière de développement au cours des dernières décennies, car l'augmentation des températures a des effets macroéconomiques néfastes, surtout pour les pays vulnérables de la région, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Il est indispensable de résoudre les graves problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région pour mettre en œuvre le Programme 2030, stratégie audacieuse et porteuse de transformation qui repose sur les trois piliers que sont l'humanité, la planète et la prospérité, et désigne la paix et les partenariats comme moyens de mise en œuvre. Pour y parvenir, il est nécessaire de changer de logique et d'orientation stratégique, en s'affranchissant de l'approche qui consiste à ne s'intéresser qu'à la croissance économique et aux marchés pour mettre l'être humain et la planète au premier plan et investir dans ces objectifs.

III. Investir dans les objectifs de développement durable : à quel prix ?

7. Dans l'étude intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2019* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique), la CESAP examine le rôle essentiel que joue l'investissement dans la bonne mise en œuvre du Programme 2030. Si les investissements sont effectivement un moteur de la croissance économique, leur composition et leur ampleur seront déterminantes pour atteindre la plupart des objectifs de développement durable. Il faut procéder à une réaffectation considérable de capitaux en faveur de ces investissements. Bien que selon certaines estimations, 5 000 à 7 000 milliards de dollars seraient nécessaires chaque année au niveau mondial pour atteindre ces objectifs³, on ne dispose pas d'estimations globales pour la réalisation de l'ensemble des objectifs à l'échelle de l'Asie et du Pacifique.

8. Aux fins de cet exercice d'estimation des coûts, l'Étude en question ne regroupe pas les objectifs par catégorie (sociale, économique et environnementale), car la plupart d'entre eux concernent deux ou trois de ces dimensions. Ainsi, les cibles de l'objectif 2 (éliminer la faim) ont des dimensions sociale (malnutrition), économique (productivité agricole et échanges commerciaux) et environnementale (diversité génétique et résilience face aux changements climatiques). De plus, l'Étude emploie une définition large de l'investissement, qui comprend les dépenses permettant d'obtenir des bénéfices futurs ou sociaux, par exemple les investissements dans les capacités

³ *World Investment Report 2014 – Investing in the SDGs: An Action Plan* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.14.II.D.1).

humaines et la qualité de l'environnement, qui apportent tous deux d'importants bienfaits.

9. Afin d'établir un cadre d'investissement pour l'ensemble des objectifs de développement durable, la CESAP a proposé, dans cette étude, cinq grands domaines d'investissement :

- a) Réaliser les droits fondamentaux de l'homme en éliminant la pauvreté et la faim (objectifs 1 et 2) ;
- b) Valoriser les ressources humaines en améliorant l'éducation sanitaire et en parvenant à l'égalité des sexes (objectifs 3, 4 et 5) ;
- c) Fournir davantage d'infrastructures d'appui, notamment dans les domaines du transport, des technologies de l'information et de la communication (TIC), et de l'eau et de l'assainissement (objectifs 6, 9, 11 et 17) ;
- d) Assurer l'avenir grâce aux énergies propres et à l'action climatique (objectifs 7 et 13) ;
- e) Vivre en harmonie en consommant et en produisant de manière durable et en protégeant la nature (objectifs 8, 12, 14 et 15).

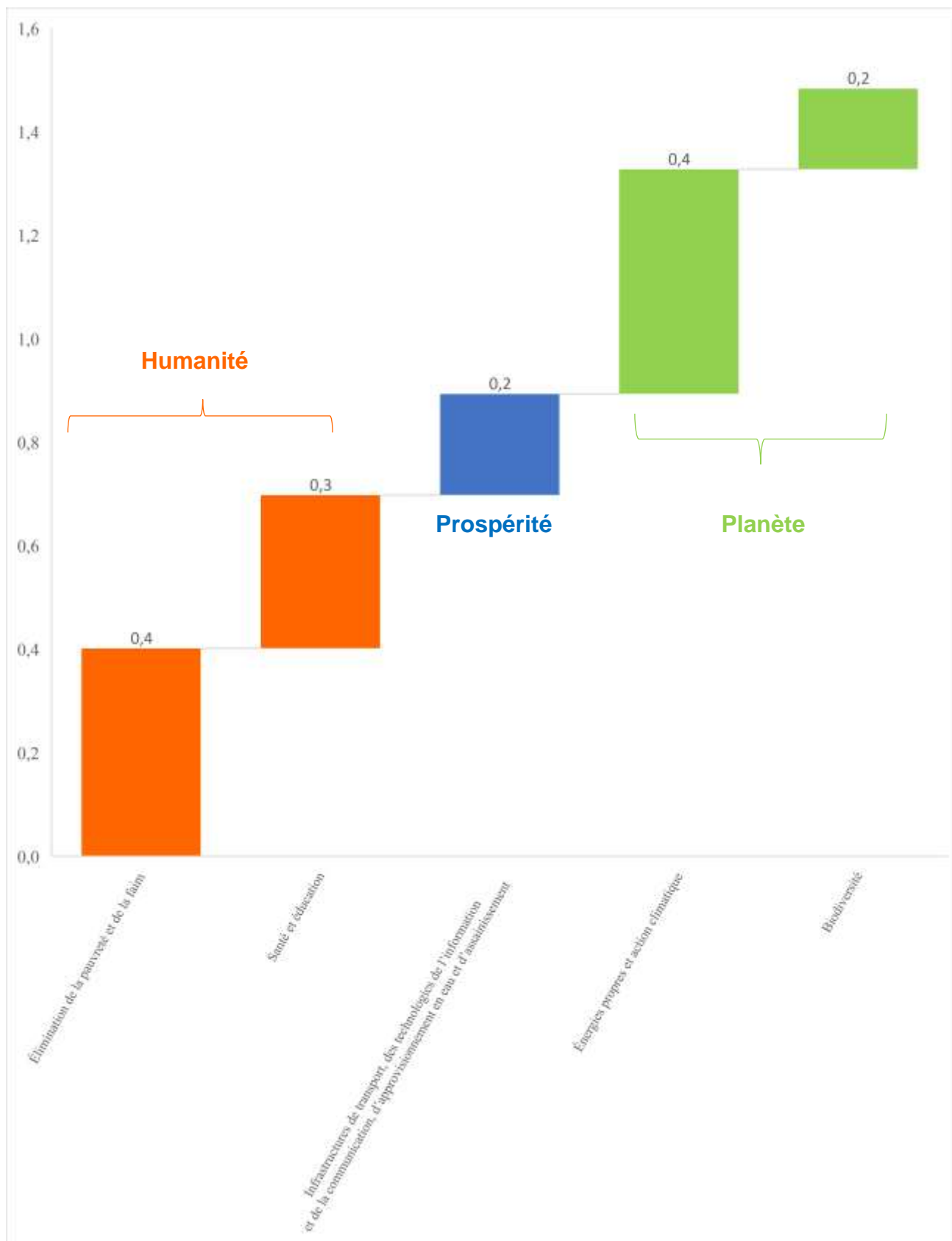
10. Bien qu'il s'agisse d'un cadre relativement complet concernant l'investissement dans les objectifs de développement durable, certains objectifs et certaines cibles ne sont pas expressément mentionnés, soit parce que leur réalisation est principalement tributaire de facteurs autres que financiers (par exemple, pour l'objectif relatif à l'avènement de la paix et de la justice, les cibles 16.a et 16.b mettent l'accent sur les transformations institutionnelles et législatives), soit parce qu'elle dépend généralement d'autres investissements (ainsi, en investissant dans les ressources humaines et les infrastructures d'appui, on favorise la croissance économique et l'industrialisation). De même, plutôt que d'estimer les coûts liés à l'instauration de l'égalité des sexes, on prend cette dernière en compte dans l'ensemble de l'exercice, car de nombreux facteurs autres que financiers (comme la législation et les institutions) jouent un rôle dans la réalisation de cet objectif. Toutefois, l'intégration de l'égalité des sexes dans l'éducation peut se traduire par un accroissement des revenus de toutes les filles. De même, l'amélioration des infrastructures pourrait promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, l'accès à de l'eau propre permettrait aux femmes de mieux employer leur temps et l'accès à l'Internet pourrait contribuer à leur autonomisation en leur offrant la possibilité d'établir des réseaux et d'apprendre de nouveaux métiers en ligne.

11. Cela dit, cette analyse s'attache tout particulièrement à établir des liens clairs entre les objectifs de développement durable, les politiques à mener et les investissements nécessaires, de sorte qu'au lieu de se limiter à une estimation des coûts, elle offre un outil précieux pour les pays qui mettent en œuvre les objectifs en tenant compte de leur situation et de leurs priorités nationales. Parmi les études réalisées auparavant, peu proposaient une analyse aussi approfondie. Certaines, par exemple, se contentaient de comparer les investissements réalisés avec la moyenne mondiale ou un groupe de référence, sans établir de lien avec un objectif ou une politique en particulier. Ces études étaient instructives, mais ne donnaient pas vraiment d'orientations quant aux mesures concrètes à prendre. De plus, les chiffres globaux peuvent être trompeurs. Ainsi, une large part des dépenses de protection sociale est aujourd'hui consacrée aux pensions de retraite des fonctionnaires ou des employés des grandes entreprises ; il ne suffira donc pas d'accroître les dépenses, dans leur composition actuelle, pour établir les socles de protection sociale nationaux définis dans l'objectif 1.

12. Sur le plan de la méthodologie, cet exercice d'établissement des coûts utilise à la fois une évaluation des besoins du point de vue des politiques et du coût unitaire, et une modélisation intégrée. Si la méthode d'évaluation a l'avantage d'être transparente et facile d'emploi, et offre des résultats qui peuvent être fortement ventilés, elle ne tient pas compte des synergies créées et des effets que les investissements réalisés dans les objectifs de développement durable peuvent avoir sur l'ensemble de l'économie. En revanche, la modélisation intégrée permet de les prendre en compte mais elle est plus difficile d'accès en raison de la complexité des calculs et des données nécessaires ; en outre, les résultats auxquels elle aboutit au niveau macroéconomique donnent peu d'orientations quant aux mesures concrètes à prendre. Du point de vue de l'utilité, la méthode de la modélisation intégrée est peut-être plus adaptée à la planification nationale, tandis que les modèles fondés sur les politiques et le coût unitaire peuvent mieux convenir à l'établissement des budgets nationaux.

13. L'Étude montre que les pays en développement de la région Asie-Pacifique doivent investir en moyenne 1 480 milliards de dollars supplémentaires par an au cours de la période allant de 2016 à 2030 pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Ce montant représente environ 5 % du produit intérieur brut (PIB) de la région en 2018 ou près de 4,1 % du PIB annuel moyen entre 2016 et 2030. Le principal déficit d'investissement concerne l'humanité et la planète (voir figure). Pour ce qui est de l'humanité, il faudra investir 698 milliards de dollars par an pour éliminer la pauvreté et la faim et atteindre les objectifs fixés en matière de santé et d'éducation. Pour la planète, 590 milliards de dollars par an seront nécessaires pour assurer l'avenir grâce aux énergies propres et à l'action climatique, et vivre en harmonie avec la nature. Pour la prospérité, 196 milliards de dollars devront être investis chaque année dans les infrastructures pour améliorer le transport, les TIC et l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique
(En milliers de milliards de dollars des États-Unis)



Note : moyennes annuelles pour 2016-2030, à prix constants de 2016.

14. Il est important de souligner que l'adoption d'une approche intégrée de la réalisation des objectifs de développement durable et la coordination des politiques menées en leur faveur permettraient d'améliorer l'efficacité des investissements effectués ou de diminuer le montant total des investissements nécessaires. Par ailleurs, les technologies nouvelles et émergentes pourraient considérablement contribuer à la réalisation des objectifs, notamment en rendant les investissements plus rentables. En outre, les avantages directs et indirects qu'offrent ces investissements compenseraient largement leur coût financier. Il est donc clairement souhaitable d'investir, aussi bien du point de vue social que du point de vue du rendement privé.

IV. Comment financer ces investissements ?

15. Les besoins d'investissement varient d'un pays à l'autre, de même que les solutions proposées. Il est toutefois possible de suivre des principes communs pour déterminer la manière de financer la réalisation des objectifs de développement durable.

A. Fonds publics et financements privés

16. Certains objectifs de développement durable sont, par nature, tributaires des financements publics, tandis que d'autres offrent de meilleures perspectives pour les investisseurs privés. Sur la base des données mondiales, la CNUCED a défini les deux catégories ci-après :

a) Les objectifs qui sont largement tributaires des financements publics, c'est-à-dire ceux qui touchent à l'éducation et à la santé, à l'adaptation aux changements climatiques, et aux écosystèmes et à la biodiversité. Il s'agit des secteurs dans lesquels les investissements offrent d'importants rendements sociaux mais pour lesquels il est difficile de trouver des profils de risque et de rémunération attrayants aux yeux des investisseurs privés, notamment dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques ; ou des secteurs qui sont considérés comme relevant de la responsabilité publique, comme la santé et l'éducation, et posent donc de nombreux problèmes pour ce qui est de la participation du secteur privé ;

b) Les objectifs qui ont bénéficié d'une plus grande participation du secteur privé, notamment sous la forme d'investissements nationaux et d'investissements directs étrangers, c'est-à-dire ceux qui sont liés à l'infrastructure, notamment aux TIC, à l'électricité et aux énergies renouvelables (dans le cadre de l'atténuation des effets des changements climatiques), et dans une moindre mesure, au transport et à l'eau et à l'assainissement. Ces secteurs sont bien placés pour bénéficier d'investissements privés, sous réserve de conditions favorables et de garanties appropriées.

B. Recettes fiscales et financement par l'emprunt

17. Dans l'ensemble, les pays de la région ont la possibilité de mobiliser des ressources budgétaires pour investir dans les objectifs de développement durable. Leur déficit budgétaire est généralement inférieur à 5 % du PIB, tandis que le niveau de la dette publique reste relativement faible dans la région (45 % du PIB en moyenne). Les fonds budgétaires disponibles devraient donc être investis dans le développement durable, qui est profitable au capital humain, social et environnemental. Il est important de savoir à quelle fin et de quelle manière les ressources issues du déficit et de la dette sont dépensées. Les responsables politiques doivent revoir les domaines prioritaires en matière d'investissement et redéfinir les concepts de durabilité budgétaire et de viabilité de la dette, afin de prendre en compte le développement durable à long terme plutôt que de les considérer comme un objectif en soi.

18. Cela dit, la faiblesse persistante des recettes fiscales et la hausse du coût de la dette souveraine pèsent sur les investissements publics dans plusieurs pays en développement de l'Asie et du Pacifique. Les auteurs de l'étude intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2018* ont relevé que le ratio recettes fiscales/PIB est inférieur à 15 % dans la région, contre 25 % pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la part de la fiscalité directe étant considérablement plus faible que celle de la fiscalité indirecte. Le recouvrement de l'impôt et les capacités de l'administration fiscale sont particulièrement faibles dans de nombreux pays parmi les moins avancés. De plus, entre 1995 et 2016, 20 pays de la région n'ont émis aucune obligation d'État. Il est donc tout à fait possible de mobiliser des recettes nationales. Sur le plan fiscal, les gouvernements devraient envisager la mise en place d'un impôt progressif sur le revenu et d'un impôt sur la fortune, ce qui pourrait les aider à réduire les inégalités tout en leur apportant les recettes nécessaires pour investir dans l'enseignement public, la formation et la protection sociale.

19. Concernant l'endettement, la création de marchés obligataires pour l'émission d'obligations d'État et de sociétés peut jouer un rôle déterminant dans le financement des investissements relevant de plusieurs domaines, en particulier dans le contexte du développement des obligations vertes à l'échelle mondiale. Pour promouvoir les marchés financiers et obligataires, les gouvernements devraient améliorer leurs cadres réglementaires et institutionnels afin de créer un environnement favorable aux investisseurs et aux acteurs économiques. Le développement de grands marchés financiers liquides peut contribuer à orienter l'épargne intérieure vers l'achat d'obligations d'État. Les gouvernements doivent également améliorer leur classement en termes de risque de crédit, qui dépend, entre autres facteurs, de la stabilité macroéconomique, de la bonne gestion du compte des opérations extérieures, d'une importante capacité de recouvrement de l'impôt et de la qualité de la gouvernance. À cet égard, la CESAP aide de nombreux États membres à développer leurs marchés obligataires. Les Gouvernements bhoutanais et sri-lankais, par exemple, ont exprimé leur souhait de travailler avec la CESAP au développement de leurs marchés financiers.

20. Les progrès technologiques permettent d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et de renforcer l'administration fiscale. Du point de vue des recettes, la dématérialisation contribue à élargir la base d'imposition et à améliorer le respect des obligations fiscales. Grâce à la technologie, de nouvelles activités économiques sont apparues, telles que le commerce électronique, l'économie du partage et les réseaux sociaux ; en taxant ces activités, on pourrait encore élargir la base d'imposition, et ainsi accroître les recettes fiscales totales. En outre, les systèmes fondés sur la technologie, tels que le dépôt électronique des documents, le paiement en ligne et les procédures douanières informatisées aident les administrations fiscales à recueillir des informations, à mieux gérer les ressources et à réduire les coûts liés au respect des obligations fiscales par le contribuable.

C. Mobilisation des financements privés

21. Lorsque les marchés intérieurs des capitaux fonctionnent bien, il est plus facile pour le secteur public de mobiliser des financements privés. Les marchés des capitaux en Asie et dans le Pacifique restent relativement restreints et se caractérisent par leur faible liquidité, la plupart des économies de la région étant excessivement tributaires des prêts bancaires. Le développement des marchés des capitaux intérieurs s'effectue sur le long terme et découle de plusieurs types d'interventions, notamment de l'existence : a) d'un cadre juridique efficace pour faciliter le processus d'émission de

capitaux, notamment grâce à des cadres adaptés aux différents types d'organismes d'émission et permettant de protéger les investisseurs ; b) d'une importante base d'investisseurs ; c) d'une gamme diversifiée de produits ; d) d'intermédiaires financiers bien informés, ce qui passe notamment par une capacité d'analyse commerciale de la part des banques d'investissement et des sociétés de courtage et e) d'une infrastructure commerciale porteuse, grâce notamment à la présence d'organismes de notation. Plus généralement, il s'agit de veiller à l'efficacité de la gouvernance des entreprises, ainsi qu'à l'harmonisation et à l'application des normes internationales ; il faut de plus pouvoir compter sur des marchés des obligations souveraines relativement bien développés servant de points de référence quant à l'évolution des rendements sur les marchés des obligations de sociétés.

22. De plus, dans le cadre des partenariats public-privé, les entités privées sont appelées à fournir des services et des infrastructures pendant une longue période ; ces partenariats sont donc très utiles lorsque la marge de manœuvre budgétaire est réduite ou lorsque les capacités de l'État à entreprendre de vastes projets infrastructurels sont limitées. Dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique, le volume total des investissements infrastructurels dans le cadre de partenariats public-privé a diminué ces dernières années, après avoir atteint son maximum en 2010. Pour créer un environnement favorable à ce type de partenariats, des politiques sont nécessaires pour améliorer la qualité du cadre juridique et réglementaire, développer les marchés financiers dans des conditions macroéconomiques stables et perfectionner les arrangements institutionnels conclus pendant le cycle de vie de ces partenariats, ce qui peut se faire en privilégiant des pratiques transparentes et équitables en matière d'achats.

D. Financement multilatéral et bilatéral

23. De nombreux pays en développement de la région ayant des besoins considérables en matière d'investissement mais des ressources financières limitées, il faut mettre en place des partenariats solides et mobiliser d'importants financements internationaux en faveur du développement, émanant du secteur public comme du secteur financier, comme le prévoit l'objectif de développement durable n° 17. Cela est particulièrement important pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Parmi les exemples de partenariats, on peut citer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire, y compris à l'intérieur de la région et avec l'appui des pays qui présentent des excédents d'épargne comme la Chine, le Japon et la République de Corée. Depuis 2010, les pays de la région Asie-Pacifique ayant des besoins particuliers ont reçu chaque année au total 10 milliards de dollars au titre de l'aide publique au développement (APD) bilatérale émanant des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Plus de 80 % de ce montant était destiné aux pays les moins avancés. Toutefois, la part de l'APD dans le PIB est passée de 2,9 % en 2002 à 1,4 % en 2017. Tous les pays à revenu élevé devraient donc respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. Un moyen d'y parvenir serait de s'engager à réduire de moitié l'écart entre les niveaux actuels d'APD et l'objectif de 0,7 % d'ici à 2020 et d'annoncer un calendrier en vue d'atteindre cet objectif d'ici à 2025⁴.

⁴ Guido Schmidt-Traub et Jeffrey D. Sachs, « Financing sustainable development: implementing the SDGs through effective investment strategies and partnerships », document de travail élaboré en prévision de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, 8 avril 2015.

24. Les banques multilatérales de développement vont sans doute continuer à jouer un rôle important dans le financement multilatéral, leur apport représentant au total un tiers de l'APD circulant au niveau mondial. Nouvel entrant sur la scène des banques multilatérales de développement, la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures est prometteuse pour les projets d'infrastructure nationaux et transfrontières⁵. Une autre source nouvelle de financement est la Nouvelle Banque de développement établie par l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde, qui est entrée en activité en 2016. Étant donné que l'APD bilatérale traditionnelle demeure importante pour de nombreux pays, les nouvelles sources d'APD bilatérale et les nouveaux cadres de coopération Sud-Sud qui font leur apparition dans la région sont une bonne chose. Entre dans cette catégorie le Fonds de la Route de la Soie, créé en 2014 par la Chine, et destiné à financer les infrastructures et à soutenir les pays participant à l'Initiative « une ceinture et une route » du Gouvernement chinois.

E. Financement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises

25. Bien que les microentreprises et les petites et moyennes entreprises contribuent énormément à la croissance économique et à la création d'emplois en Asie et dans le Pacifique, elles ont souvent du mal à obtenir les financements dont elles ont besoin. Au fil des ans, les gouvernements et les administrations ont mis en place divers mécanismes, tels que les garanties de crédit, les notations de crédit, les sûretés et le crédit administré, ayant permis de faciliter l'accès des microentreprises et des petites et moyennes entreprises aux services financiers et au crédit. Toutefois, on ne sait pas exactement dans quelle mesure ces dispositions ont permis d'amoinrir le déficit de financement ni quelle est l'efficacité relative de chaque mécanisme. Afin d'aider les décideurs et les partenaires de développement à déterminer comment soutenir le plus efficacement ces entreprises, la CESAP mène actuellement, au niveau des pays, des études détaillées sur les financements de ce type, à partir d'un cadre commun. Ces études, déjà achevées pour le Cambodge et le Népal, seront également utilisées pour examiner les politiques générales, partager des données d'expérience et recenser les bonnes pratiques au niveau régional.

26. Par exemple, les études réalisées au Cambodge et au Népal mettent en lumière un certain nombre de problèmes qui se posent probablement à d'autres pays de la région. L'un d'entre eux est l'absence de définition uniforme des notions de microentreprises et petites et moyennes entreprises, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, et le manque de statistiques périodiques et ventilées par sexe sur les emprunts contractés par ces entreprises auprès des établissements financiers. Ce problème pourrait être résolu en exigeant desdits établissements qu'ils fournissent au bureau de crédit ou à l'organisme de réglementation compétent des renseignements sur les prêts, ainsi que des données sur la taille des entreprises emprunteuses, suivant une définition officielle des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, et qu'ils indiquent par ailleurs si celles-ci sont dirigées ou non par des femmes. Les données ainsi recueillies permettraient aux décideurs d'adopter des politiques plus ciblées et mieux adaptées aux besoins des femmes. Une autre

⁵ Pour le moment, les prêts restent modestes et neuf projets sont prévus en 2016 dans le domaine des transports ; ils représentent 25 % du total des prêts de 1,73 milliard de dollars consentis cette année-là par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures. Ce montant devrait augmenter dans les années à venir, le capital total disponible de la Banque s'élevant à 100 milliards de dollars. Voir CNUCED, *Scaling Up Finance for the Sustainable Development Goals: Experimenting with Models of Multilateral Development Banking* (UNCTAD/GDS/ECIDC/2017/4).

question concerne la nécessité de renforcer les capacités de ces entreprises en matière de tenue de registres et de production d'états financiers et de plans d'affaires, le but étant de leur faciliter l'accès aux prêts des établissements financiers. Par ailleurs, il est essentiel de donner les moyens à ces établissements d'offrir, de manière générale, des produits et services appropriés aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, et en particulier aux entreprises gérées par des femmes.

V. Que peut-on faire d'autre pour accélérer les progrès en faveur du Programme 2030 ?

27. Bien entendu, l'argent peut résoudre de nombreux problèmes, mais pas tous, les pays devant composer avec certains facteurs contraignants qui n'ont rien à voir avec des questions financières.

28. En matière d'investissements publics, une amélioration de la gouvernance et de l'efficacité peut permettre d'optimiser le rendement de l'investissement. Même dans les cas où les financements proviennent de sources diverses, un gain d'efficacité et une amélioration de la gouvernance au niveau du secteur public sont indispensables pour que les pays aient accès à davantage de financement. Il s'agit d'un élément essentiel, parce que les projets sont souvent minés par la corruption, le favoritisme, les retards et les dépassements de coûts. Il est important de s'attaquer à ces problèmes, d'abord pour utiliser l'argent des contribuables et les autres ressources plus rationnellement, mais aussi pour accroître l'attractivité des projets aux yeux des investisseurs. Selon l'Étude de 2019, on pourrait faire d'importantes économies en lançant des réformes institutionnelles et politiques ainsi qu'en améliorant la répartition des ressources. Dans l'enseignement par exemple, on constate un décalage entre le nombre d'années de scolarisation et l'acquisition des compétences fondamentales. Dans l'Étude de 2019, la CESAP estime que tendre vers plus de concordance entre les activités menées et les résultats atteints pourrait permettre d'accroître de plus de 30 % la rentabilité des investissements dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En ce qui concerne les infrastructures, certaines mesures comme l'amélioration de la gestion des investissements publics, l'entretien des installations et le souci de l'utilisateur final pourraient se traduire par des économies à hauteur de 46 %.

29. Comme c'est souvent le cas, la technologie peut servir à accroître l'efficacité et la transparence des investissements publics. Par exemple, les progrès technologiques récents – notamment ceux en rapport avec les mégadonnées, la technologie de la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle – pourraient être d'une aide précieuse au secteur public pour résoudre de nombreux problèmes liés à la sélection des projets d'infrastructure, à la passation des marchés et au dépassement des coûts, qui sont souvent en cause dans le manque de rentabilité des projets d'infrastructure. Grâce à l'intelligence artificielle, on peut exploiter les mégadonnées pour rationaliser les démarches liées aux marchés publics et prendre de meilleures décisions dans ce domaine. Ces technologies prennent tout leur sens lorsqu'elles permettent aux entités adjudicatrices de sélectionner, en fonction de leurs besoins, les meilleures entreprises disponibles sur le marché sans passer par un intermédiaire. La technologie de la chaîne de blocs peut contribuer à améliorer la gestion des projets grâce à l'utilisation de contrats intelligents qui permettent de suivre tous les sous-traitants et fournisseurs qui interviennent et d'assurer la transparence pour chaque transaction effectuée dans le cadre du projet. En adoptant les technologies numériques intégrées, le secteur public peut se doter d'infrastructures plus intelligentes, avec à la clef la même qualité et la même quantité de services, tout en économisant des ressources.

30. L'évolution du cadre législatif et institutionnel peut également contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Prenons le cas des femmes de la région, confrontées à une discrimination tenant à un défaut de protection juridique. En effet, moins de la moitié des pays de la région ont interdit la discrimination fondée sur le sexe à l'embauche et moins de 20 % font respecter le principe « à travail égal, salaire égal ». Moins de la moitié des pays qui accordent un congé de maternité garantissent que les mères se verront accorder un emploi équivalent une fois de retour au travail. De surcroît, l'idée selon laquelle une femme ne peut pas occuper le même poste qu'un homme est encore très répandue et le fait pour une femme de travailler hors du foyer est encore mal accepté dans de nombreux pays⁶.

31. Dans ce contexte, la CESAP a aidé des microentreprises et des petites et moyennes entreprises gérées par des femmes en renforçant les capacités des États membres à mettre en place un environnement entrepreneurial tenant compte de la problématique du genre. En outre, les États membres pourraient adopter la budgétisation tenant compte de la problématique femmes-hommes pour garantir ainsi qu'elles bénéficient de la hausse du niveau d'investissement en faveur des différents objectifs de développement durable. Les divers types de politiques et la répartition des financements n'ont pas les mêmes répercussions sur les femmes que sur les hommes, voire sur différents sous-groupes de femmes et d'hommes, selon leur situation géographique, leur âge ou leur niveau de revenu. Dans la région, six pays ont fait des progrès sensibles en matière de budgétisation tenant compte de la problématique femmes-hommes, et 20 autres en sont aux premiers stades de cette démarche⁷.

32. L'élaboration de règles communes en matière de durabilité est un moyen concret de mettre les dispositifs de financement vert en phase avec les objectifs de développement durable. Il n'existe pas de définition unique de la notion d'infrastructure durable. Par exemple, les techniques propres d'exploitation du charbon sont considérées comme écologiques en Chine, mais pas dans l'Union européenne. Les normes de durabilité divergent donc aussi en fonction du type de combustible. De même, l'investissement vert ne fait pas l'objet d'une définition unique, notamment sur la question de savoir si l'énergie nucléaire ou le charbon dit « propre » font partie de cette catégorie. Un organisme d'émission peut émettre des obligations vertes destinées à financer des projets respectueux du climat et de l'environnement, en partant d'une certaine conception de l'investissement correspondant, qui pourrait ne pas être la même que celle des investisseurs visés, ce qui peut donner lieu à certaines ambiguïtés. Ce constat vaut aussi pour les contrats à impact social, par exemple ceux axés sur les questions de genre. Ainsi, tant qu'une définition commune de ces types d'outils n'aura pas été arrêtée, il y aura non-concordance entre les aspirations des organismes d'émission et celles des investisseurs.

33. Le renforcement de l'infrastructure immatérielle à l'échelon régional peut permettre d'optimiser les avantages des projets en matière de connectivité régionale. Malgré la multiplication des projets axés sur la connectivité régionale, leur financement, en particulier par le secteur privé, n'a pas augmenté. Il est donc fondamental de cerner les difficultés qui se posent dans

⁶ Organisation internationale du Travail, *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2018: Advancing Decent Work for Sustainable Development* (Bangkok, 2018) ; Banque mondiale, Data Catalog, « Women, Business and the Law », disponible à l'adresse suivante : <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/women-business-and-law> (site consulté le 1^{er} février 2019) ; et Banque mondiale, Gender Data Portal, disponible à l'adresse suivante : <http://datatopics.worldbank.org/gender/> (site consulté le 1^{er} février 2019).

⁷ CESAP, *Gender-Responsive Budgeting in Asia and the Pacific: Key Concepts and Good Practices* (Bangkok, 2018).

le cadre du financement de ces projets transfrontières, caractérisés par leur forte intensité de capital et leur long cycle de maturation. Il existe des facteurs contraignants dès le début de la planification du cycle de préparation du projet, qui persistent pendant les phases de passation des marchés et d'exécution du projet. Par exemple, il arrive souvent que les gouvernements ne se dotent pas de mécanismes de gouvernance et de réglementation appropriés permettant de définir d'un commun accord des cadres en matière juridique, institutionnelle, d'achat et de participation des parties prenantes. Du point de vue du secteur privé, cette incertitude crée des risques stratégiques. Traditionnellement, seules les infrastructures transfrontières – telles que les points de passage aux frontières, les routes, les chemins de fer, les lignes de transport d'électricité, les câbles de télécommunication et les conduites d'eau – sont considérées comme des infrastructures matérielles. Toutefois, c'est l'infrastructure immatérielle au sens large – à savoir les organismes intergouvernementaux, les politiques, les règlements, les connaissances et les capacités – qui facilite l'essor et l'utilisation de l'infrastructure physique et réduit les risques associés à ces projets. En l'absence de cadres de gouvernance et de réglementation porteurs, les effets du déploiement de l'infrastructure physique risquent d'être limités.

34. Il est important de faciliter la transformation structurelle des pays ayant des besoins particuliers, qui sont nombreux à être cantonnés dans des activités à faible valeur ajoutée. Pour faire évoluer la situation, ils doivent pouvoir offrir des emplois valorisants aux nombreux travailleurs sous-employés dans le secteur agricole. Cela peut se faire à la faveur d'une transformation structurelle consistant à délaissier les activités traditionnelles (par exemple, l'agriculture de subsistance) pour passer à des activités plus modernes (par exemple, la recherche dans le domaine de l'agro-industrie). Si la transformation structurelle se traduit par des gains de productivité moyens plus élevés et est inclusive, elle entraînera une augmentation des salaires et une plus grande stabilité des sources de revenus. Cela permettra de combler les écarts de productivité entre les secteurs et surtout, de réduire la pauvreté, qui malgré les nets progrès enregistrés ces dernières décennies, persiste encore dans de nombreux pays, en particulier dans les pays les moins avancés et dans certains petits États insulaires en développement. Pour y parvenir, la transformation structurelle doit s'accompagner d'une création d'emplois pour les groupes de population peu qualifiés, c'est-à-dire généralement les pauvres et les habitants des zones rurales.

35. La transformation structurelle ne se déroule pas de la même manière dans tous les pays, mais on constate dans beaucoup une hausse importante de la part des services dans la production. Bien souvent, cette augmentation concerne les services informels à faible productivité, en marge du dynamisme du secteur manufacturier, étant donné que les travailleurs agricoles peu qualifiés se retrouvent souvent à occuper des emplois informels et peu qualifiés dans le secteur des services. En outre, les pays riches en ressources doivent lancer un processus d'interaction dynamique entre la production et l'exportation de produits de base et la transformation structurelle, moyennant une diversification économique et l'expansion du secteur manufacturier. Ils y parviendront en favorisant l'établissement de liens en amont et en aval avec d'autres secteurs de l'économie, d'autant plus qu'un grand nombre des biens et de services indispensables à la production de matières premières pourraient être fournis au niveau national et être encouragés par des clauses relatives aux apports locaux.

VI. Conclusions

36. Même si la région Asie-Pacifique est une région caractérisée par sa diversité, certains constats généraux ressortent et peuvent servir à tous les décideurs lorsqu'ils élaborent des programmes en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. On peut citer la nécessité : de mettre en œuvre des réformes visant à améliorer l'inclusion, la productivité et la durabilité ; d'améliorer la planification et l'exécution des investissements au niveau national ; d'améliorer l'efficacité et la gestion de la prestation des services ; d'élaborer des stratégies de financement appropriées dans une optique de développement durable et enfin, la nécessité de renforcer la coopération régionale à l'aide des réseaux de décideurs et du secteur privé, dans le but d'encourager le financement et les investissements en faveur du développement durable.

A. Lancer des réformes pour améliorer l'inclusivité, la productivité et la durabilité

37. **Inclusivité.** Les objectifs de développement durable ont comme principe fondamental de ne laisser personne de côté. Par conséquent, les politiques de protection sociale, comprenant l'accès aux soins de santé, sont essentielles pour réduire les disparités dans l'accès à la plupart des opportunités, et permettent par ailleurs d'accroître la prospérité, la résilience et l'autonomie. Étant donné qu'il subsiste d'importants écarts entre les sexes en ce qui concerne les possibilités et les résultats et qu'il est difficile de quantifier les besoins quant aux investissements nécessaires pour parvenir à l'égalité des genres, il est essentiel de prendre en compte les questions de genre dans tous les domaines d'investissement. Aussi l'adoption d'une budgétisation tenant compte des questions de genre pourrait-elle contribuer à ce que les femmes bénéficient du relèvement des niveaux d'investissement en faveur de la réalisation des objectifs.

38. **Productivité.** Dans la région, la croissance de la productivité a connu un essor au lendemain de la crise financière asiatique de 1997, les pays ayant amélioré leur cadre de politique macroéconomique et mis en œuvre des réformes structurelles. Toutefois, ces dernières années, la croissance de la productivité s'est tassée. Après la crise financière mondiale de 2008, l'accent a été mis sur le maintien de la croissance économique ou la prévention de son ralentissement, plutôt que sur la mise en œuvre de réformes structurelles globales, ce qui a contribué à un ralentissement généralisé de la productivité ces dernières années. Pour inverser ce phénomène, tous les États membres doivent mettre en œuvre des réformes destinées à modifier la situation sur le marché du travail ainsi que sur le marché des produits. Sont particulièrement concernés les pays ayant des besoins particuliers, dans lesquels les politiques et les moyens à disposition des gouvernements devraient faciliter la transformation structurelle d'un système reposant sur les activités peu productives au profit d'un autre fondé sur des activités hautement productives, le tout grâce à des réformes structurelles dans des domaines comme le foncier, la politique industrielle ou comme les politiques visant à remédier aux défaillances du marché en matière d'investissement et à mettre en valeur le capital humain. Il faut aussi resserrer les relations économiques à tous les niveaux, aussi bien en amont qu'en aval.

39. **Durabilité.** Les décisions prises dans le domaine économique doivent tenir pleinement compte des aspects environnementaux et des risques climatiques, afin d'améliorer la conservation et la restauration des écosystèmes et de réduire la demande de services à forte intensité de carbone et de technologies fonctionnant grâce aux combustibles fossiles. Les solutions

naturelles⁸ sont à préconiser si l'on veut rompre avec un système de production et de consommation linéaires et faire place à une économie circulaire permettant de dissocier activité économique et consommation de ressources non renouvelables. On peut réduire les risques climatiques de plusieurs manières : mesures de tarification du carbone, définition de règles en matière d'efficacité énergétique (normes minimales de performance par exemple), règles de construction et réduction des subventions aux combustibles fossiles inefficaces d'un point de vue social. Les gouvernements peuvent également prendre des mesures visant à stimuler les nouvelles technologies peu énergivores, notamment en accordant des subventions à la recherche-développement.

B. Améliorer la planification et la conduite des investissements au niveau national

40. Sachant que le Programme 2030 constitue le fil directeur des politiques de développement, les décideurs devraient se concentrer sur les domaines où les investissements sont les plus pertinents pour leur pays et tirer parti des synergies entre les objectifs de développement durable. Les gouvernements devraient à la fois estimer les besoins futurs en matière d'investissements au regard des objectifs à atteindre et évaluer l'urgence des besoins et l'impact des investissements déjà consentis au niveau national. La ventilation des coûts au niveau régional pour répondre aux besoins de financement dans les pays permettra de bien sélectionner et de hiérarchiser les domaines d'investissement, en tenant compte des ressources disponibles selon les cibles définies. Ce procédé permettra aux gouvernements de consacrer des ressources publiques aux domaines et/ou aux projets susceptibles d'avoir le plus grand impact sur la réalisation des objectifs.

C. Améliorer l'efficacité et la gestion de la prestation des services

41. Outre la réévaluation des priorités budgétaires en vue du financement de la réalisation des objectifs de développement durable, les pays pourraient améliorer la fourniture de services en s'employant à améliorer la gouvernance, à lutter contre la corruption et à tirer parti de la technologie. Il est fondamental de renforcer la transparence et la responsabilisation pour améliorer la qualité de la gouvernance et de la gestion financière. Le renforcement des contrôles internes et de la fonction d'audit est souhaitable pour rationaliser la gestion des finances publiques. Les gouvernements devraient également améliorer la production de données et d'informations et l'accès à celles-ci pour gérer et contrôler l'efficacité des politiques appliquées.

D. Élaborer des stratégies de financement appropriées à l'appui du développement durable

42. Comme on l'a vu plus haut, il existe toute une panoplie de formules de financement à disposition, qu'il s'agisse de mobiliser les ressources publiques, de puiser dans les financements privés ou encore de renforcer l'APD. L'élaboration de stratégies et de priorités de financement particulières dépendra des caractéristiques propres à chaque pays. Dans cet esprit, la CESAP travaille en étroite collaboration avec les États membres dans plusieurs domaines, tels que le financement municipal, le développement des marchés des capitaux, l'accès des microentreprises et des petites et moyennes

⁸ Elles correspondent à des mesures visant à protéger, à gérer de manière durable et à restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, de façon à traiter les problèmes sociétaux efficacement et de manière souple, en veillant par cette occasion à assurer le bien-être humain et la bonne santé des écosystèmes.

entreprises au financement, le financement de l'action climatique et le financement des infrastructures, notamment dans le cadre de partenariats public-privé. Une combinaison de recherche analytique ciblée et de collaboration avec les États membres par le biais d'ateliers techniques s'avère très utile. Cette démarche a permis à la CESAP de tirer des enseignements et de faire des constats communs qui s'appliquent à de nombreux pays. D'ailleurs, des exemples de pratiques optimales se dégagent de l'expérience des pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Du reste, cette approche a montré l'importance d'accorder une attention particulière aux priorités et aux caractéristiques propres à chaque pays dès lors qu'une quelconque stratégie de financement est envisagée.

E. Renforcer la coopération régionale par l'intermédiaire des réseaux de décideurs et du secteur privé afin de promouvoir le financement du développement durable et les investissements en ce sens

43. Compte tenu de la diversité de la région en termes de développement, de politiques et de besoins de financement, les décideurs et les autorités de réglementation financière, de même que les entreprises privées, pourraient partager utilement leurs vues et mettre en commun les informations tirées de l'expérience acquise en matière de stratégies financières novatrices et de bonnes pratiques. Cette coopération devrait porter sur l'examen des nouvelles possibilités et instruments de financement novateurs afin de déterminer leurs incidences sur les cadres stratégiques et réglementaires, et faciliter l'élaboration de normes régionales propres à renforcer le développement inclusif et durable de l'Asie et du Pacifique. La CESAP offre un cadre adapté à une telle démarche et travaille déjà activement avec les États membres dans plusieurs domaines stratégiques comme le financement des infrastructures et les partenariats public-privé, le développement des marchés des capitaux, le financement de la lutte contre les changements climatiques et l'accès au financement pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, notamment par le recours aux technologies financières.

44. La Commission est invitée à examiner comment ce cadre d'investissement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable peut devenir une proposition de politique générale concrète et réalisable. L'examen des avantages relatifs des différentes possibilités et politiques et des enseignements tirés en matière de financement peut servir de base pour fournir au secrétariat des orientations complémentaires en vue d'une analyse plus approfondie de ces questions.